TME Pharma publie ses résultats semestriels et son rapport semestriel

Berlin, Allemagne, le 30 octobre 2026, 18 h 00 CET – TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), une société de biotechnologie disposant d'actifs cliniques dans le domaine des cancers du cerveau et des maladies oculaires, publie aujourd'hui ses résultats du premier semestre ainsi que son rapport semestriel.

TME Pharma n'a déclaré aucun chiffre d'affaires (27 000 €, premier semestre 2025) et a enregistré une perte nette de 0,51 million d'euros (contre une perte de 2,1 millions d'euros au premier semestre 2025). Les frais généraux et administratifs ont diminué de 79 % pour s'établir à 203 000 €, tandis que les dépenses de recherche et développement ont baissé de 98 %. La trésorerie au 30 juin 2026 s'élevait à 1,02 million d'euros. Comme indiqué lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de juin 2025, les capitaux propres sont passés sous le seuil de 50 % et sont devenus négatifs au deuxième trimestre 2025. En juin 2026, les capitaux propres restent négatifs, à hauteur de 2,61 M€. Conformément aux normes comptables IFRS en vigueur, les actifs de TME Pharma, tels que le goodwill, les matières premières et les flacons en stock, sont évalués à 0 €. Ces actifs peuvent en effet représenter une valeur lorsque des accords sont conclus avec succès avec des partenaires.

TME Pharma a annoncé deux développements importants postérieurs à la date de clôture du bilan :

- La date de remboursement de la dette a été reportée au 30 juin 2028, et deux nouvelles émissions obligataires ont été menées à bien. En conséquence, la visibilité financière a été prolongée jusqu'au deuxième trimestre 2028 (communiqué de presse du 26 octobre).
- Un accord de négociation exclusive a été signé avec la société japonaise TMS Co., Ltd. en vue de finaliser un accord de licence et de poursuivre le développement du produit phare NOX-A12 (communiqué de presse du 29 octobre).

Le rapport semestriel est disponible sur le site Internet de TME Pharma.

Diede van den Ouden, CEO de TME Pharma, a déclaré :
« Au cours du premier semestre, nous nous sommes principalement concentrés sur les discussions et les négociations avec des partenaires potentiels. Bien que TME continue de mener une politique de maîtrise rigoureuse des coûts, nous avons dû engager des dépenses pour les conseils juridiques et la due diligence, ainsi que pour le maintien de l'infrastructure de l'étude GLORIA. Je me réjouis que ces efforts et ces investissements aient abouti à l'annonce du 29 octobre, au cours de laquelle nous avons pu faire part de la conclusion d'un accord d'exclusivité avec la société japonaise TMS Co., Ltd.. Le prochain objectif opérationnel clair de la collaboration avec TMS est de permettre la reprise de l'étude GLORIA, qui est toujours « prête à démarrer ».
Les actionnaires de TME Pharma pourront, espérons-le, bénéficier à plusieurs égards d'un accord définitif. TME recevra des liquidités, et les coûts diminueront considérablement, puisque le partenaire prendra en charge tous les coûts courants liés au NOX-A12 (tels que les frais opérationnels, les consultants et les brevets). Mais surtout, une valeur potentielle significative pourrait être générée si les

résultats de la reprise prochaine de l'étude GLORIA s'avèrent aussi positifs que ceux déjà disponibles à ce jour. »

For more information, please contact:
TME Pharma N.V.
Diede van den Ouden, CEO
ir@tmepharma.com
www.tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société de biotechnologie disposant de deux actifs susceptibles d'être développés en traitements innovants contre le cancer et les maladies oculaires. Les principaux composés de la société ont été conçus pour agir sur le microenvironnement tumoral (TME) et le cycle immunitaire du cancer, en brisant les barrières de protection de la tumeur contre le système immunitaire et en bloquant la réparation tumorale. Les deux principaux actifs de la société sont :

- Le NOX-A12 (olaptesed pegol, un aptamère L-ARN anti-CXCL12), qui a fait l'objet d'une étude (essai clinique GLORIA de phase 1/2) chez des patients atteints d'un cancer du cerveau nouvellement diagnostiqué et qui ne tireraient aucun bénéfice clinique d'une chimiothérapie standard. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé le protocole d'un essai randomisé de phase II sur le glioblastome, et TME Pharma s'est vu attribuer la désignation « Fast Track » par la FDA pour le NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab, en vue du traitement du glioblastome, un cancer du cerveau agressif chez l'adulte. Le NOX-A12 en association avec la radiothérapie avait également reçu auparavant la désignation de «médicament orphelin» (ODD) pour le glioblastome aux États-Unis et pour le gliome en Europe.
- NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère d'ARN-L inhibant la CCL2 et les chimiokines apparentées), destiné aux maladies ophtalmiques pour lesquelles il existe un besoin important de traitements bien tolérés ayant un effet antifibrotique.

La Société recherche actuellement des opportunités pour obtenir les ressources financières nécessaires à la valorisation des produits NOX-A12 et NOX-E36. Ces mesures comprennent :

- La finalisation du partenariat avec TMS Co., Ltd. concernant le NOX-A12
- La levée de fonds auprès de sources alternatives afin d'assurer une visibilité financière à plus long terme et de minimiser la dilution pour les actionnaires
- La recherche de partenaires pour le NOX-E36, par exemple par le biais d'accords de licence
- La recherche d'opportunités commerciales stables et génératrices de trésorerie afin de parvenir à un flux de trésorerie opérationnel positif pour la Société
- L'exploitation des reports de pertes fiscales

À propos de l'étude GLORIA
L'étude « ready to go » GLORIA (NCT04121455) est une étude de phase 1/2 à escalade de dose menée par TME Pharma sur le NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab chez des patients atteints d'un glioblastome (cancer du cerveau) partiellement réséqué ou non réséqué, en première intention, présentant un promoteur MGMT non méthylé (résistant à la chimiothérapie standard).
À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est l'étude de phase II ouverte à deux bras prévue par TME Pharma portant sur le NOX-A12 associé au pembrolizumab et à l'irinotécan/5-FU/leucovorine nanoliposomale ou à la gemcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints d'un cancer du pancréas métastatique à microsatellites stables.

Further information can be found at: www.tmepharma.com.

Avertissement

Les traductions de tout communiqué de presse dans des langues autres que l'anglais sont fournies uniquement à titre de commodité pour le public ne parlant pas anglais. La société s'est efforcée de fournir une traduction fidèle du texte original en anglais, mais en raison des nuances inhérentes à la traduction vers une autre langue, de légères différences peuvent exister. Le présent communiqué de presse contient certaines informations qui constituent des « déclarations prospectives ». Les déclarations prospectives reposent sur les attentes actuelles de TME Pharma et sont soumises à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents, difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels différents comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, y compris les essais cliniques, ainsi que le calendrier et la capacité de TME Pharma à obtenir les autorisations réglementaires pour le NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat-médicament. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué sont formulées à la date d'aujourd'hui, et TME Pharma n'assume aucune obligation de mettre à jour ces informations, sauf si la loi applicable l'exige.